

La Bell Nouvelle

MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

C'est le 27 septembre dernier que la Ville de Senneterre a tenu une conférence de presse pour dévoiler la fresque du Mont-Bell au public. Nous invitons toute la population à se rendre au sommet du Mont-Bell pour admirer cette oeuvre d'envergure et profiter des couleurs de l'automne pour contempler la vue splendide de la ville à partir du belvédère récemment restauré. En plus d'un nouveau sentier aménagé dans la montagne, des tables de pique-nique et des bancs de parc ont été installés pour vous permettre de vous reposer. Profitez-en et amenez votre visite, vous verrez, c'est splendide!

L'automne nous amène un grand nombre de chasseurs qui sillonnent notre magnifique forêt et utilisent les différents services de nos commerçants. Nous vous invitons à être des ambassadeurs hors pair afin de bien les accueillir!

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte, maire



Dévoilement de la fresque du Mont-Bell

Gala entrepreneurial Les Milléniums en 2019



OUVERTURE DES CANDIDATURES MILLÉNIUMS 2020

L'année du 100^e tirant à sa fin, c'est l'occasion pour le Gala entrepreneurial Les Milléniums de se renouveler et de présenter certaines nouveautés. Ainsi, de nouvelles catégories ont été développées pour récompenser les efforts des entreprises et organismes du pôle de Senneterre qui se démarquent par leur implication, dynamisme et innovation. Les

gens peuvent dès maintenant poser leur candidature (ou poser la candidature d'un organisme ou d'une entreprise méritante) dans l'une des catégories suivantes :

- Entrepreneur de l'année – petite entreprise (3 employés et moins);
- Entrepreneur de l'année – moyenne entreprise (4 à 12 employés);
- Entrepreneur de l'année – grande entreprise (13 employés et plus);
- Implication sociale;
- Projet d'exception (catégorie réservée aux organismes à but non lucratif);
- Efforts ICI en environnement – Prix remis par la MRCVO.

De plus, le prix « As de coeur du jury » sera également remis lors de la soirée. Pour obtenir un cahier de candidature, veuillez communiquer avec nous à l'adresse milleniums@ville.senneterre.qc.ca. Les candidatures sont acceptées jusqu'au **16 octobre 2019**. Nous invitons toute la population à assister à l'événement le 11 janvier prochain à l'École secondaire La Concorde.

OUVERTURE DES CANDIDATURES AUX BOURSES DE LA FONDATION MÉGISCANE

Nous invitons tous les étudiants habitant le secteur de Senneterre et poursuivant des études post-secondaires (professionnelles, collégiales et universitaires) à poser leur candidature pour l'obtention d'une bourse d'études dans le cadre de la Fondation Mégiscane. L'objectif de cette fondation est d'encourager les jeunes de chez nous à poursuivre leurs études après le secondaire et à revenir exercer leur métier et profession en région. Vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription au cde@ville.senneterre.qc.ca. La date limite pour transmettre une candidature est le **1^{er} novembre 2019**. La remise des bourses aura lieu le jeudi 19 décembre 2019 en formule 5 à 7 à l'hôtel de ville de Senneterre.



Remise des bourses en 2018

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DES MEMBRES DE LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nous procéderons prochainement au renouvellement de l'adhésion des membres de la Corporation de développement économique de Senneterre (CDE). En devenant membre de la CDE, vous permettez à notre équipe de réaliser de nouveaux projets, de rester à l'affût des demandes du marché et d'ainsi travailler à la prospérité de notre secteur. Nous vous remercions de vous joindre à nous et, par le fait même, de contribuer au développement de Senneterre!



VISITE DE VIA RAIL CANADA DANS LE TRAIN SENNETERRE-AMOS

M. Michaël Woelcke, responsable des destinations nordiques pour Via Rail Canada, est venu de Winnipeg pour faire la balade de Senneterre-Amos le 28 septembre dernier.

VENTE DE TERRAIN AU LAC FAILLON

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) vous offre la possibilité de participer à un tirage au sort pour l'attribution de terrains de villégiature situés sur les terres publiques dans le secteur du lac Faillon. Ces terrains ont habituellement une superficie de 4 000 m² et sont en majorité riverains, boisés et accessibles par voie terrestre, sauf exception. Le tirage au sort aura lieu du 21 septembre au 27 octobre 2019. Consulter leur site Internet à l'adresse suivante : <https://mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits/participer-tirage-sort>.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées pour les années 2018 et antérieures sont en cours. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu. Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

PACTE FISCAL



Mme Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal, M. Alexandre Cusson, maire de la Ville de Drummondville et président de l'Union des municipalités du Québec et Mme Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Ste-Julie

La Ville de Senneterre est satisfaite de l'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les municipalités, confirmant un nouveau pacte fiscal 2020-2024. En plus de partager un point de la TVQ dès 2020, le gouvernement a accepté de bonifier les enveloppes touchant les redevances sur les ressources naturelles, la compensation pour les terres publiques et la péréquation. « *L'important pour nous était d'avoir de la prévisibilité budgétaire et de diminuer notre dépendance à l'impôt foncier. Ce pacte va dans la bonne direction* », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Si un incendie survenait chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger. Augmentez vos chances de survie grâce à deux gestes concrets :

- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps;
- Préparez le plan d'évacuation de votre résidence.



L'avertisseur de monoxyde de carbone, un allié efficace contre les intoxications!

Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone s'avèrent mortels. Les sources possibles d'émanation de monoxyde de carbone sont nombreuses dans votre domicile : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attenant à votre résidence... Munissez-vous d'un avertisseur de monoxyde de carbone pour votre sécurité!



CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du 2 au 3 novembre, n'oubliez pas de reculer l'heure pour revenir à l'heure normale et profitez-en pour changer les piles dans vos avertisseurs de fumée.

HALLOWEEN

En 2019, l'Halloween sera célébrée le **vendredi 1^{er} novembre de 18 h à 21 h** sur le territoire de la Ville de Senneterre.

Nouveauté cette année : l'hôtel de ville sera ouvert pour remettre des bonbons à nos petits monstres! La caserne des pompiers poursuit ses habitudes et remet également des bonbons.

Nous vous demandons de respecter cette période pour la sécurité de vos enfants. Des véhicules d'urgence patrouilleront dans les rues afin d'effectuer une surveillance. Voici quelques conseils de sécurité :



- Accompagnez vos enfants jusqu'à ce qu'ils soient en âge de sortir avec des amis;
- Remettez à chaque enfant une lampe de poche afin que les usagers de la route puissent le voir plus facilement;
- Dites à vos enfants de rester dans les endroits bien éclairés, de visiter seulement des maisons illuminées de l'extérieur et de ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture;

• Apprenez à vos enfants à être prudents lorsqu'ils traversent la rue. Veillez à ce qu'ils regardent bien des deux côtés et traversent uniquement si la voie est libre. Ne jamais traverser entre des voitures stationnées et traversez uniquement aux intersections.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE

C'est sous le nouveau thème « Le premier responsable c'est toi! » que se tiendra, du 6 au 12 octobre 2019, la Semaine de la prévention des incendies. Ainsi, le ministère de la Sécurité publique et ses partenaires diffuseront des conseils de prévention afin de sensibiliser les citoyens au rôle qu'ils ont à jouer dans la prévention des incendies et de faire connaître les bons comportements à adopter pour éviter un incendie.



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

SH041 (2019-08)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

POLITIQUE DE GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville de Senneterre opère une page Facebook pour maintenir une proximité avec les citoyens, promouvoir la Ville et informer la population sur les activités, les nouvelles, les décisions, etc. Elle se veut une vitrine informative rapide et efficace. La Ville opère aussi des canaux d'information habituels qui contiennent beaucoup d'information sur votre municipalité : site Internet, communiqué, assemblée publique, La Bell Nouvelle, etc.

La Ville de Senneterre gère ses réseaux sociaux selon une politique de gestion rigoureuse. Si vous avez des questions ou des commentaires, nous vous invitons à nous contacter par nos canaux de communications habituels, dont fait partie notre page Facebook. Nous répondrons de façon privée et confidentielle. La Ville de Senneterre n'ira pas commenter ou répondre sur du contenu publié sur d'autres pages Facebook ou sur des sites personnels. Elle n'est aucunement responsable du contenu publié sur ces sites.

Merci de nous suivre et n'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions qui concernent votre municipalité.

Nous vous invitons à consulter notre politique de gestion des réseaux sociaux sur le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse suivante : <http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/POLITIQUESESAUXSOCIAUX>

JE FLEURIS DANS MA COUR

La Ville de Senneterre, la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et la Municipalité de Belcourt, qui sont les organisateurs du concours « Je fleuris dans ma cour », remercient les participants de cette année. Le jury a pu admirer de très beaux aménagements et constater l'effort que les citoyens effectuent pour embellir leur milieu et contribuer à la qualité de vie de toute la communauté. Nous vous en remercions grandement. La remise des prix a été effectuée lors du Rendez-vous du citoyen et les gagnants de cette année sont :

1 ^{re} place :	Isabelle Skene
2 ^e place :	Marguerite Turgeon
3 ^e place :	Pascale Blais
Prix de participation :	Sarah St-Pierre
	Sylvie Daigneault
Prix du 100 ^e pour commerce fleuri :	Ultramar



AIDE AU DÉMARRAGE POUR LE BÉCARD DE SENNETERRE

Lors de la séance du 16 septembre dernier, la Ville de Senneterre a adopté une résolution afin d'octroyer 10 000 \$ à titre d'aide financière pour aider au démarrage de l'équipe de hockey Le Bécard de Senneterre.

M. Éric Chantal, président de Le Bécard de Senneterre (à gauche), et M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre (à droite).

ABRIS TEMPORAIRES

Les abris d'auto démontables, communément appelés « Tempo », peuvent être installés depuis le 1^{er} octobre. L'implantation de ces abris est autorisée jusqu'au 1^{er} mai, date limite à laquelle ils devront être complètement démontés, c'est-à-dire que la toile et la structure devront être démantelées et bien rangées sur le terrain.



DÉBARCADÈRE

La Ville de Senneterre a modifié l'espace de stationnement réservé pour les personnes handicapées sur le côté est de la 4^e Rue Ouest, devant l'entrée principale du Pavillon Chanoine-Delisle (361, 4^e Rue Ouest), afin d'être dorénavant un espace de stationnement réservé pour être utilisé uniquement à titre de débarcadère par le service de transport adapté et tous les titulaires d'une vignette délivrée conformément au *Règlement sur les vignettes d'identification pour l'utilisation des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées*. Nous vous invitons à respecter cette nouvelle signalisation.

OUVERTURE DE LA CHASSE

La période de chasse étant déjà commencée, nous vous invitons à être vigilants en forêt, car ce sont des milliers de personnes qui sillonneront le territoire pendant ces semaines.

Nous vous rappelons certaines règles de sécurité à respecter afin que tout le monde ait du plaisir :

- Porter un dossard en tout temps;
- Décharger et verrouiller les armes pendant le transport;
- Respecter les autres chasseurs et les biens d'autrui;
- Respecter les heures de chasse;
- Respecter les limites de prises;
- Si vous faites un feu, assurez-vous de bien l'éteindre avant de quitter les lieux;
- Garder le territoire de chasse propre en utilisant les écocentres satellites pour vous débarrasser de vos déchets.

De plus, nous vous demandons d'être patients durant les périodes de pointe, car cette activité a des retombées très importantes pour les commerces de la Ville de Senneterre. Merci de votre collaboration.



MÉDAILLE-CROIX DE BRONZE

Tu es âgé de 13 ans et le métier de sauveteur t'interpelle, inscris-toi à la formation Médaille-Croix de Bronze qui aura lieu en novembre 2019.



FORMATION SENNETERRE 2019

FORMATIONS COMBINÉES
MÉDAILLE-CROIX DE BRONZE
Du 1^{er} au 24 novembre 2019

Journée	Date	Heure	Endroit	Nb heures
VENDREDI	1 ^{er} novembre 2019	8 h 30 à 9 h 30 (test d'admission)	Centre Aqua-Spec de Senneterre (73, rue des Érables)	1 h
		9 h 30 à 12 h		2,5 h
		12 h 30 à 17 h		4,5 h
DIMANCHE	3 novembre 2019	13 h à 17 h 30		4,5 h
VENDREDI	8 novembre 2019	16 h 30 à 21 h		4,5 h
DIMANCHE	10 novembre 2019	13 h à 17 h 30		4,5 h
VENDREDI	15 novembre 2019	16 h 30 à 21 h		4,5 h
DIMANCHE	17 novembre 2019	13 h à 17 h 30		4,5 h
VENDREDI	22 novembre 2019	8 h 30 à 12 h		3,5 h
		12 h 30 à 17 h (Examen Médaille)		4,5 h
DIMANCHE	24 novembre 2019	13 h à 17 h 30 (Examen Croix)		4,5 h
Formateur : Anthony Lafleur				43 h

Joanie Fillion, responsable aquatique de la Ville de Senneterre, 819 737-2296, poste 501

jfillion@ville.senneterre.qc.ca

PRÉREQUIS :	Être âgé de 13 ans ou détenir le brevet Étoile de Bronze
DATE :	1 ^{er} novembre 2019
DURÉE :	43 heures
PRIX :	240 \$, frais d'examen inclus et brevet
NOMBRE DE PLACES :	10 participants
INSCRIPTIONS :	Du 1 ^{er} octobre 2019 au 29 octobre 2019
	Par téléphone au 819 737-2296, poste 501, à Mme Joanie Fillion ou poste 201 à Mme Danielle Bilodeau.

En ligne http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE

MATÉRIEL OBLIGATOIRE : Masque de poche, gants, chandail et pantalon pouvant aller dans l'eau

VOLUMES OBLIGATOIRES : Manuel canadien de sauvetage,
Manuel canadien de Premiers soins (recommandé)

INFORMATIONS : Mme Joanie Fillion, responsable aquatique, au 819 737-2296, poste 501, jfillion@ville.senneterre.qc.ca

AQUAFÊTE



Vous aimeriez aller à la piscine entre amis, en famille ou encore fêter l'anniversaire de votre enfant en jouant dans l'eau. Il est possible de louer la piscine au coût de 78 \$/aquafête, qui donne droit à 60 minutes de piscine et 60 minutes de salle. Communiquez avec Mme Joanie Fillion au 819 737-2296, poste 501, ou par courriel jfillion@ville.senneterre.qc.ca pour plus d'information.

TARIFS DE LOCATION DE LA PISCINE

54 \$/heure : location de 10 personnes et moins

75 \$/heure : location de 11 personnes et plus

CARTES DE BAIN LIBRE PRÉPAYÉES

Des cartes de bains libres prépayées sont disponibles à la piscine ou à l'hôtel de ville. Celles-ci vous donnent accès à 12 bains libres parmi tous les bains libres disponibles à l'horaire.

20 \$/carte enfant

43 \$/carte adulte

ABONNEMENT GRATUIT EN 2019 À LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

À l'occasion du 100^e de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intermunicipale est fière d'offrir gratuitement les abonnements en 2019, et ce, peu importe la date de votre abonnement ou de votre réabonnement. Profitez-en en grand nombre avant que l'année se termine!

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE	
Heures d'ouverture	
Lundi	18 h 30 à 20 h 30
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ

RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Pour l'occasion, le Parc Optimiste a accueilli, sous le chapiteau, un grand nombre d'organismes différents. Parmi ces organismes, quelques-uns en ont profité pour recruter de nouveaux membres ou tout simplement sensibiliser la population à leur mission et leurs valeurs. Il était aussi possible de s'inscrire à une panoplie d'activités. La Commission des loisirs a rendu cet évènement plus festif en offrant aux citoyens de la nourriture et de la musique. Cette formule sous forme de « 5 à 7 » a été profitable autant pour les organismes que pour la population. Le comité organisateur est très satisfait de cette édition et vous invite pour l'an prochain.

KIOSQUE DES NOUVEAUX ARRIVANTS AU RENDEZ-VOUS DU CITOYEN

Le comité des nouveaux arrivants de la Ville de Senneterre a aménagé un kiosque lors du Rendez-vous du citoyen, afin d'accueillir les nouveaux arrivants et sensibiliser la population à l'importance de bien accueillir ces nouveaux citoyens.

Nous souhaitons vivement que les nouveaux résidents remplissent le formulaire d'inscription auprès de la Ville de Senneterre en le complétant sur le site Internet (http://www.ville.senneterre.qc.ca/LAVILLE/NOUVEL_ARRIVANT) ou en format papier disponible à l'hôtel de ville.

Nous invitons toute la population à bien accueillir nos nouveaux résidents en facilitant leur intégration dans les différents emplois, activités et organismes.

CHARGEUSE ET SOUFFLEUSE

Suite à un appel d'offres public, la Ville de Senneterre a fait l'acquisition d'une chargeuse sur pneus à quatre roues motrices neuve et d'une souffleuse à neige amovible neuve de la compagnie Nortrax Québec au montant de 457 168,19 \$.



MERCI À TOUS DE VOTRE IMPLICATION

GRÂCE À LA
PHARMACIE LEFÈVRE ET PIGEON
LE COMITÉ DU 100^e A PU VOUS OFFRIR LA

**SOIRÉE RECONNAISSANCE
AUX BÉNÉVOLES DU 100^e**

Pharmacie
Lefèvre et Pigeon
703, 10^e avenue, Senneterre
819 737-2033

Proxim



VOUS PRÉSENTE
LA GRANDE SOIRÉE

Fermeture
DU 100^e DE SENNETERRE

28

DÉCEMBRE 2019

TOUT UN PARTY VOUS ATTEND
AVEC DES **SHOWS** HAUTS EN COULEUR
ACTIVITÉS FAMILIALES PENDANT LA JOURNÉE



Il n'est pas trop tard pour laisser un message à une personne spéciale de votre choix, qui voyagera dans le temps, grâce au projet de capsule du temps.

En effet, les citoyens ont l'occasion de venir porter un message ou un objet directement au bureau du 100^e. Le tout sera mis dans une éprouvette prévue à cet effet.

L'éprouvette sera scellée, mise en place dans la capsule du temps et dans 25 ans, sera remise à la personne que vous aurez désignée.

Vous avez jusqu'en décembre pour transmettre votre message. Le coffre sera fermé lors de la soirée de fermeture, le 28 décembre 2019.

Ce projet a été réalisé grâce à



La Bell Nouvelle, octobre 2019



info@100e-Senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



www.100e-senneterre2019.ca

11

Bureau du 100^e : 549, 10^e Avenue

Téléphone : 819 737-2296, poste 220

ÉVÈNEMENTS

- 9 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 15 octobre : **Soirée des femmes**, Club de tir de Senneterre
- 16 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 21 octobre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 23 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 26 octobre : **Dégustation de vins et fromages**, Club de golf A.R.C.N.
- 30 octobre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 1^{er} novembre : Halloween, sur le territoire de Senneterre**
- 3 novembre : **Assemblée générale annuelle du Club de l'âge d'or**, Club de l'âge d'or de Senneterre
- 4 novembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 6 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 13 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 16 novembre : **Vins et fromages au profit des élèves participants au voyage éducatif 2021**, École secondaire La Concorde
- 18 novembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 20 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 23 novembre : **Bazar Mundo**, École secondaire La Concorde
- 27 novembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 28 novembre : **Souper spaghetti au profit des élèves participants au voyage éducatif 2021**, École secondaire La Concorde
- 2 décembre : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 4 décembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine

STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur les tronçons de rues suivants du 1^{er} novembre au 30 avril inclusivement, entre 3 heures et 7 heures :

- 3^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 14^e Avenue;
- 4^e Rue Ouest, entre l'extrémité sud de cette rue et la 11^e Avenue;
- 5^e Rue Ouest, entre la 9^e Avenue et la 11^e Avenue;
- 6^e Rue Ouest, de l'entrée sud de la Ville jusqu'à la 7^e Avenue;
- 7^e Avenue, entre la 6^e Rue Ouest et la 4^e Rue Ouest;
- 9^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- 10^e Avenue, de l'entrée ouest de la Ville jusqu'à la rue Principale;
- 11^e Avenue, entre la 3^e Rue Ouest et la 5^e Rue Ouest;
- 12^e Avenue, entre la 2^e Rue Ouest et la 3^e Rue Ouest;
- 14^e Avenue, de l'entrée nord de la Ville jusqu'à la 3^e Rue Ouest;
- Rue de la Clinique, en entier;
- Rue Principale, entre la 10^e Avenue et la 14^e Avenue.



Respectez la signalisation pour éviter de recevoir un constat d'infraction!

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse www.ville.senneterre.qc.ca, onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :

551, 10e Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2296



cde@ville.senneterre.qc.ca